

## actualité

### LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

#### 10 % d'enfants pauvres en France

Tandis que les mesures d'austérité et de réduction des dépenses sociales sont au cœur des débats dans le monde, un nouveau rapport de l'UNICEF révèle l'ampleur de la pauvreté et des privations qui touchent les enfants dans les économies avancées.

Dans les 35 pays étudiés, plus de 30 millions d'enfants vivent ainsi dans la pauvreté. Pour la seule Union Européenne (plus la Norvège et l'Islande), quelque 13 millions d'enfants n'ont pas accès aux éléments de base nécessaires à leur développement. Alors qu'elle figure parmi les pays les plus riches et a la plus forte dépense publique pour ses enfants, **la France compte près de 10 % d'enfants pauvres.**

Parmi les pays les plus riches, la France (10,1 %) est seule, avec l'Italie (13,3 %), à dépasser le seuil de 10 % d'enfants en situation de privation.

#### Laïcité en Europe ?

En Norvège le luthéranisme n'est plus religion d'Etat. L'Etat n'est plus confessionnel, l'impôt ecclésiastique actuel est supprimé.... Mais dans la vie quotidienne, de l'avis des norvégiens eux-mêmes cela ne change pas grand-chose !

#### SOMMAIRE

- Et demain ?*
- En attendant on exhume !*
  - ✓ *Réforme de la formation*
  - ✓ *Absence des enseignants*
  - ✓ *Maternelle*
  - ✓ *Directeurs d'école*
  - ✓ *Internats d'excellence*
  - ✓ *Dispositif CLAIR*
  - ✓ *Autres constats*
- Pierre Merle, sociologue...*
- Demain l'école ?*
  - ✓ *De l'innovation*
  - ✓ *Et le numérique*
- Jamais chez nous, souhaitons-le !...*

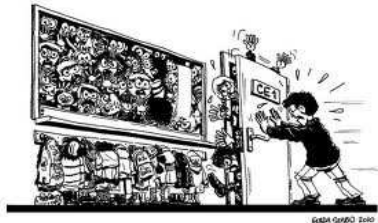
#### L'incertitude des sondages !

Favorable au retour de la semaine de 4,5 jours à l'école, Vincent Peillon suscite la grogne d'une majorité de parents d'élèves, selon un sondage IFOP. Paradoxe : la promesse de campagne de François Hollande est approuvée par 67% des Français.

## Et demain ?

Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, a annoncé que les grandes décisions concernant l'éducation seraient prises fin juillet. Le ministre a indiqué qu'une "concertation au mois de juillet – rapide" – aura lieu, suivie d'une "loi d'orientation et de programmation à l'automne, ce qui suppose que les arbitrages soient rendus fin juillet".

Il a par ailleurs commencé à détailler son « plan d'urgence » pour la rentrée. Ce plan d'urgence ou de « réparation » a pour but de « redresser la situation », après que « 77.000 postes ont été supprimés » par la droite en cinq ans, dont « 14.000 pour cette rentrée ». La première mesure est la création de 1.000 postes à la rentrée dans le primaire, « là où tout se joue ». L'affectation de ces postes se fera en priorité dans une « dizaine de départements » et des territoires ruraux. Le ministère de l'Education nationale a toutefois précisé que « toutes les académies bénéficieront de créations de postes », en particulier celles « où l'héritage laissé par la droite est le plus critique »



*Le privé est exclu de ces créations de postes*, car « il n'y a pas eu de demande explicite de la part de ses représentants » selon Vincent Peillon, mais « il sera concerné par les 60.000 postes que nous comptons déployer sur les cinq années à venir ».

## En attendant on exhume !

Le nouveau ministre de l'Education nationale, a publié le 25 mai dernier 17 rapports d'inspection enterrés depuis 2009. Coup d'œil sur quelques uns !

**Réforme de la formation** : un bilan globalement positif mais le rapport encourage une réflexion sur « une entrée plus progressive » dans la profession.

**Absence des enseignants** : des chiffres sont explosifs. Ce rapport « confirme que non seulement le remplacement des absences de moins de 15 jours n'est pas assuré mais qu'en plus toutes les absences ne sont pas comptabilisées, si bien que le ministère, en interne, **sous-évalue le problème** ». La politique de suppressions de postes menée depuis cinq ans, « a épuisé les viviers de remplaçants. L'image dégradée du métier d'enseignant laisse présager **une aggravation de la pénurie** ».



**Maternelle : omniprésence de l'écrit** au détriment d'autres acquisitions, faiblesse de la pédagogie du langage oral. Pour que l'école maternelle devienne réellement « un lieu de stimulations (...) et de mise en place des bases de l'égalité des chances *les enseignants ont encore « besoin de formation »* ».

**Directeurs d'école : poids écrasant des tâches administratives**. Le directeur dispose au final « **de peu d'informations sur ce que font les autres enseignants** » de l'école, et n'a pas vraiment de poids « sur les questions pédagogiques ».

**Internats d'excellence : trop chers pour durer ?**

Ils ont bénéficié de **moyens exceptionnels** « dans le cadre des investissements d'avenir », et *leur pérennité n'est donc pas assurée*. D'autre part, certains enseignants constatent que **les élèves sont loin d'être tous excellents**. Au contraire, ils observent une grande hétérogénéité, surtout en collège ». Les parents regrettent cette situation : « on voulait sortir nos enfants de l'ambiance du quartier et on retrouve finalement les mêmes élèves » (exemple l'internat d'excellence de Montpellier a bénéficié de 60 millions d'euros,- des dons de fondations comme Total ou HSBC, pour 90 élèves ; selon les enseignants 10 à 13% d'élèves ne finissent pas l'année...)

**Dispositif CLAIR** : les inspecteurs généraux regrettent un *pilotage à vue* et une *valeur ajoutée pédagogique limitée*.

**Rénovation de la voie professionnelle : augmentation préoccupante des sorties** même si celles-ci sont en partie des poursuites de formation, cela constitue une alerte sur le fonctionnement de la seconde professionnelle

**Autres constats** :

Les résultats de l'assouplissement de la carte scolaire : lente déstabilisation des établissements mais aussi des parents : dans leur course pour la réussite de leurs enfants ils sont de plus en plus convaincus que les écoles ne se valent pas et que tout le monde n'est pas armé également : les plus pauvres se sentent une fois de plus relégués entre eux !

**Pierre Merle, sociologue, étudie la ségrégation scolaire et pointe du doigt une évolution négative de l'école française**



La ségrégation a plusieurs origines selon lui. La ségrégation sociale tient des inégalités de revenus et de patrimoine. La ségrégation ethnique est aussi liée aux inégalités économiques. Les populations immigrées, majoritairement peu qualifiées, habitent dans les quartiers déshérités. L'importance du diplôme pour l'intégration professionnelle explique certaines inégalités.

En comparant les données internationales de 2000 à 2009, on voit que d'une part l'école française devient de plus en plus injuste : la réussite scolaire des élèves est de plus en plus en rapport avec leur origine sociale. D'autre part, elle est de moins en moins performante : le niveau moyen des élèves baisse et le nombre d'élèves faibles augmente. Les causes du déclin sont multiples. L'augmentation de la ségrégation sociale et académique, liée à l'abandon progressif du collège unique et à la multiplication des options et sections, est une des explications.

**Demain l'école ?**

**De l'innovation**

Le ministre de l'Éducation nationale a inauguré vendredi 1er juin le 5ème Forum des enseignants innovants. Il a annoncé que la pédagogie serait "l'entrée dans tous les sujets" pour son ministère et promis d'aider à la diffusion des innovations. En présence de François Bonneau, président de la région Centre, il a demandé le soutien des régions pour l'orientation des jeunes.

Paraphrasant Bernanos, Antoine Prost a conclu un brillant exposé au 5ème Forum des enseignants innovants sur l'histoire de l'innovation par cette formule. **C'est l'innovation qui maintient l'Education nationale à la température normale.** Elle met l'accent à la fois sur les limites de l'innovation dans un système centralisé et sur son absolue nécessité.



JUIN 2012

**Et le numérique .....**

Patrick Mpondo Dicka maître de conférences au département Art&Com de l'Université de Toulouse le Mirail s'attaque au sujet du numérique dans l'enseignement. Il dresse tout d'abord le constat de l'arrivée des nouvelles technologies à l'École puis pose la question suivante : **« Après la phase de découverte des technologies, la lourde phase d'équipement institutionnel (ENT), et la phase d'incitation/imposition qui a suivi, connaissons-nous une phase d'accompagnement ? »**

Pour ce qui le concerne, à savoir l'enseignement supérieur, il va même jusqu'à dire que c'est le numérique qui a permis de remettre en question la pédagogie des enseignants du supérieur **«Le modèle de la conférence (qui est celui qui régit en sous main le fonctionnement de la séquence pédagogique à l'université) n'est pas un bon modèle pédagogique, quel que soit le nombre d'étudiants qu'on a en face de soi.** Ce modèle ne correspond pas à **l'enseignement de masse qui a besoin d'un modèle pédagogique de partage des connaissances, de « co-construction » des connaissances avec les apprenants.**



Pour lui, la formation des enseignants est primordiale ; le C2i2e n'est pas suffisant car il aborde un certain nombre de techniques générales **mais n'évoque pas la construction de séquences pédagogiques avec le numérique.**

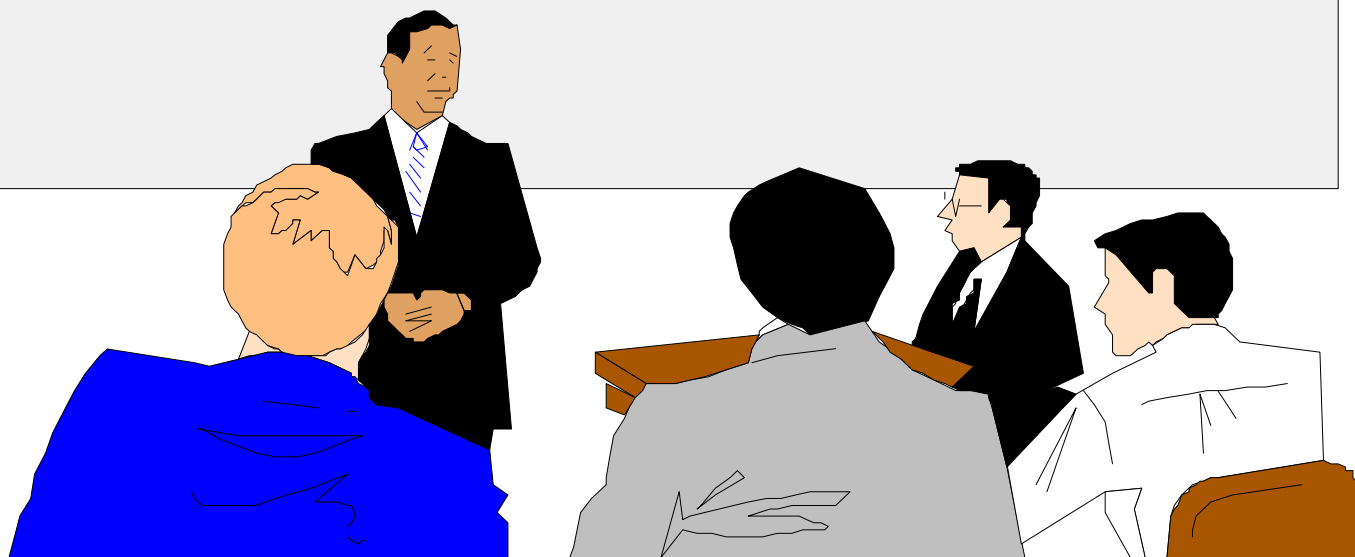
Sa réflexion est sans aucun doute transposable à l'enseignement primaire...

**Jamais chez nous, souhaitons-le !.....**

Au lycée n°1 de Xiaogan, dans la province chinoise de Hubei, des lycéens de terminale révisent pour l'examen national d'entrée à l'université **sous perfusion.** Chaque année, l'école accorde à ses élèves une prime de 10 yuans (1,25 euros), pour acheter de quoi avoir une perfusion d'acides aminés. Mais les élèves sont si occupés à réviser l'examen qu'ils ont demandé à bénéficier de la perfusion en classe. Avec l'accord des parents, **la moitié des élèves de terminale,** ont reçu cette injection.

## ***NOS RENDEZ VOUS :***

- Jeudi 14 juin. Audience au Ministère. Jean-Michel LEMUET, Daniel FOULON.
- Samedi 16 juin. As Gle UD.DDEN Hérault. Roselyne GASCO.
- Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 juin. 98<sup>ème</sup> Congrès national de la Fédération à Poitiers.
- Mardi 26 et Mercredi 27 juin. Congrès de La JPA Nantes, Madeleine POSTAL.



## ***CIRCULAIRES :***

*Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :*

- N° 18 du 23 mai. Congrès de POITIERS : présentation des candidats au conseil fédéral.
- N° 19 du 31 mai. Suivi du site INTERNET fédéral.
- N° 20 du 5 juin. Renouvellement quadriennal.
- N° 21 du 5 juin. Compte rendu du Conseil fédéral du 22 mai 2012.
- N° 22 du 8 juin. Matériels à disposition des Unions au Congrès. Rectificatif au Compte rendu du Conseil fédéral du 22 mai.



## ***REVUE FÉDÉRALE***

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 231  
du mois de juin du Délégué.